préfère l'anthracite qui peut être transporté à Kingston pour \$5.50 la tonne. J'attire tout spécialement l'attention du ministre sur cette estimation, car il y est question de l'usage de l'anchracite au lieu du charbon de bois. Voici, d'après son témoignage, l'estimation de M. Rattle:

Inerai			\$4 00
oke			5 50
lastine			
Isage et intérét.	• • • • • • • • • • • • • • • • • • •		0 50
Coût d'une	tonne de fei	r	.S11 25

Maintenant, M. l'Orateur, le fer coûte actuellement à Glasgow \$12 par grosse tonne; le droit s'élève à \$4 par petite tonne, ou \$4.40 par grosse tonne, et le transport est de \$1, ce qui fait un coût total de \$17.40, rendu à Kingston; et en outre de cela, nous avons l'estimation, qui met le prix du fer produit, au même endroit, par l'emploi du coke, à \$11 25 par tonne, soit, au delà de \$5 de bénéfice pour ceux qui voudraient entrer dans ce genre d'affaires à Kingston, si, seulement mon honorable ami voulait leur laisser importer le en franchise.

E. C. Garlick, de Cleveland, ingénieur des mines et métallurgiste, dont le rapport sur le procédé Henderson se trouve dans l'annexe, a fourni à l'écrivain une estimations basée sur cinq années d'expérience dans l'Ohio et qui évalue le coût à \$14.30 la tonne.

Voici les chiffres:

2 tonnes 50 p. c. minerai \$1.50	S3 00
Grillage de minerai à 373	0.75
130 boisseaux de charbon de bois à 6 cent.	7 80
Pierre à chaux	0 50
Main-d'œuvre	1 50
Réparations et dépenses imprévues	0 50
Direction.	

Coût d'una canne de fer en gueuse.. \$14 30

L'estimation suivante est extraite du témoignage de M. Gerhauser, secrétaire et trésorier de la "Detroit Union Iron Co." Cette estimation qui se trouve à la fin de l'article est basée sur la grosse tonne de fer en gueuse :--

tonne de minerai spéculaire, à \$5.28 "hématite, à \$4.48 "magnétique, à \$4.96	s_3	52
" 'hématite, à \$4.48	3	00
" " magnétique, à \$4.96	1	65
87 boisseaux de charbon de bois, à 7½ cent.	6	52
Pierre à chaux		
Main-d'œuvre	1	37
Coût d'une tonne de fer	16	12

Un état du haut-fourneau Iron Mountain, à Ironton, dans le Wisconsin, fourni par le directeur du "Journal of charcoal Iron workers Association" des Etats-Unis, en 1883, donne les détails de la production de 69½ jours. La production totale fut de 7393 (2.268 livres), le minerai donnant 53. 6 pour 100. Les chiffres suivants expliquent le coût d'une tonne:

1.86 tonne à \$2.00	12
87'6 boisseaux de charbon de bois à 61 c. 5 7	0
694 lbs. de pierre à chaux 0 2	25
Main d'œuvre 2 2	25
Huile et dépenses de boutique 0 ()8
	-
Coût d'une tonne de fer \$12 0)0

Il ne peut y avoir aucun doute que les avantages pour la production du fer avec le charbon de bois, dans Ontario, sont aussi grands qu'à Ironton, dans le Wisconsin. Je me contenterai, maintenant, avant de terminer, de récapituler sommairement le témoignage qui met le coût de la production du fer au chiffre moyen de \$13.60 par grosse tonne, le chiffre maximum, pour un fourneau produisant six

M. DAVIES (I.P.-E.).

tonnes par jour, étant \$18.50, et le minimum, \$9.08

Le président et le secrétaire de la commission minière visitèrent certains endroits des Etats-Unis, entre autres, Birmingham, Alabama; et nous voyons qu'à cet endroit, de \$8.50 à \$9 était le chiffre maxinum du coût de la production du fer en gueuse, par grosse tonne, et d'après les informations obtenues de personne, connaissant la position des mines de la Nouvelle-Ecosse, et les avantages naturels. qu'elles offrent, nous sommes arrivés à la conclusion que, avec le même esprit d'entreprise, la même habileté, le même capital, dans la Nouvelle-Ecosse, le fer peut être produit à aussi bon marché que partout ailleurs,—qu'à Birmingham, Pennsylvanie, ou tout autre endroit. Je n'ai aucun doute qu'avec autant d'habileté et d'esprit d'entreprise qu'aux Etats-Unis, on peut produire le fer pour \$9 ou \$10 la tonne, dans la Nouvelle-Ecosse. Si tel est le cas; si le coût le plus élevé de la production du fer fondu au charbon de bois, dans Ontario, est de \$18.50 la tonne; si le fer peut être produit à Kingston, avec le coke importé de Connelsville, Pennsylvanie, à moins de \$12 la tonne; si le fer en gueuse importé dans Ontario coûte \$17 ou \$18, et le fer de charbon de bois pour la fonte malléable, \$36 ou \$38; je comprends alors que ce qu'il nous faut, ce n'est plus la protection. mais des hommes d'entreprise qui prefitent de l'occasion que leur offre l'état de choses actuel d'entrer dans cette industrie qui, nous dit-on, rapportera 10 pour cent sur le capital versé, en vendant le fer à \$5 ou \$6 au dessous du prix du marché. Je suis convaincu que les primes ne sont pas nécessaires : que la marge pour le bénéfice est déjà assez grande; que dans Ontario, nous pouvons produire le charbon à aussi bon marché que partout ailleurs, et conséqueniment, nous devrions fabriquer tout ce qu'il nous faut de fer fondu au charbon de bois. Sans notre manque d'entreprise, nous pourrions, sous un régime de libre échange, réaliser un profit très raisonnable en vendant notre fer sur le marché américain. Il n'y a aucun doute que les facilités offertes par la Nouvelle Ecosse, où le minerai, le charbon et la castine sont juxtaposés, font de ce pays un de ceux où le fer peut être fabriqué à meilleur marché. Même Birmingham, Alabama, avec tous ses avantages reconnus, n'est pas aussi avantageusement situé; car là. le minerai doit être transporté d'un côté de la vallée, dans certains cas, d'une distance de quinze ou vingt milles, le charbon d'un autre côté, d'une distance égale, et la castine, d'une distance également considérable des fourneaux; et cependant, malgré ces désavantages, le coût réel de la production n'excède pas \$9 par tonne.

Je crois que le ministre des finances, au lieu de demander l'adoption d'une résolution donnant une prime additionnelle de \$2 par petite tonne, ferait mieux de prendre les mesures nécessaires pour démontrer aux gens les avantages que nous possédons, pour leur faire comprendre que ce n'est pas notre manque d'énergie qui nous empêche de fabriquer au moins la quantité de fer dont nous avons

besoin.

M. McDOUGALD (Pictou): Je ne suis pas surpris de l'opposition que fait l'honorable député d'Oxford-sud (sir Richard Cartwright) à cette résolution, car il s'oppose invariablement à toute mesure tendant à encourager les industries canadiennes au moyen du système protecteur, comme le fait aussi